MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO
_____UNITE-PROGRES-JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 2 5 SEPT 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

и.

/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de deux (02) élèves Techniciens Supérieurs de Laboratoire d'Elevage, session 2020.

Ce sont:

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE LABORATOIRE D'ÉLEVAGE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	COMPAORÉ PAWENDTAORÉ HERVÉ	258689A	2610_2708_6285_6983	20/04/81
2	OUEDRAOGO HAROUNA	277481W	2610_1472_3647_7124	31/12/83
3	OUEDRAOGO OUSSEINI	277492N	2610_4529_3928_4289	27/11/89
4	OUEDRAOGO YASSIA	258685B	2610_4516_6587_8302	15/05/84
5	OUÉDRAOGO KISWENDSIDA MARIE	277490z	2610_4291_5749_3158	23/06/90

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,

Secrétaire Général

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon